

Allocution de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur les nouvelles ambitions de la francophonie en matière de rayonnement culturel et de solidarité et sur le rôle de l'AIMF, Brazzaville le 18 juillet 1996.

Monsieur le Président de la République du Congo,

- Monsieur le Premier ministre,

- Monsieur le député-maire de Brazzaville,

- Monsieur le Président de notre Association, maire de Paris,

- Mes chers ex-collègues, mais toujours amis,

- Mesdames,

- Messieurs,

- C'est une joie pour moi que d'être des vôtres. Je voudrais d'abord remercier chaleureusement notre ami Bernard Kolelas, député-maire de Brazzaville, de m'avoir offert cette occasion de vous retrouver tous en me conviant à cette Assemblée générale.

- Je remercie aussi les autorités congolaises et notamment le Président qui m'a donné la possibilité à l'invitation du Président de l'Assemblée nationale et du Président du Sénat de m'exprimer ce matin sur ma vision politique de l'Afrique, comme je m'étais exprimé hier à Franceville sur la vision économique du continent. Une manifestation, monsieur le député-maire, que vous avez si bien organisée dans votre ville, une ville chacun le sait qui est chère au coeur de tous les Français. Brazzaville, je le dis une fois de plus, mais c'est vrai, qui fut, aux heures sombres, le "refuge de l'honneur et de l'indépendance de la France". Brazzaville où le Général de Gaulle, avant même la fin de la guerre, appelait l'Afrique à s'émanciper et la France à l'accompagner sur la voie de l'indépendance et de la démocratie. Brazzaville où je suis heureux, monsieur le maire, de revoir aujourd'hui mes amis, responsables des grandes métropoles francophones.

Il y a tout juste un an, nous étions réunis à l'invitation du maire d'Aoste, et je vous faisais mes adieux. Je quittais avec émotion la présidence de l'AIMF, mais je la laissais en de bonnes mains. Celles de mon successeur à la mairie de Paris, mon ami Jean Tibéri, que vous aviez élu pour me remplacer. Celles aussi de notre secrétaire général, Pierre Figeac dont vous connaissez tous l'inlassable dévouement.

- Ce jour-là, je partais sans vraiment vous quitter. Par le coeur mais aussi en tant que Président d'honneur de notre Association, vous avez bien voulu me donner ce titre, je restais des vôtres. Enfin, vous le savez, j'ai souhaité faire de la francophonie l'une des priorités de la politique étrangère et culturelle de la France.

- Depuis un an, mais le Président Delassus en a parlé mieux que je pourrais le faire, la Francophonie a changé. Le mouvement francophone aujourd'hui, ce sont de nouvelles institutions pour un nouvel élan, c'est aussi une solidarité nouvelle.

- Je l'ai dit en décembre dernier à Cotonou, j'attends de notre famille francophone, forte de son histoire, de son idéal humaniste, de cette fraternité, de cette communauté de destin qui nous unissent, qu'elle se porte en première ligne quand la liberté, la dignité, la tolérance sont menacées.

- Elle a pris la tête du combat pour la diversité culturelle, le droit à la différence, le plein épanouissement des langues nationales ou régionales, la lutte contre l'uniformisation culturelle. Elle appelle les autres grandes familles linguistiques à la rejoindre et affirme sa présence sur les nouveaux réseaux de diffusion de l'information qui sont la meilleure ou la pire des choses selon la manière de les utiliser mais qui sont inéluctables.

- La francophonie doit être le lieu d'une solidarité active. Le développement, la sécurité, la coopération régionale, la démocratie doivent progresser en s'appuyant sur notre famille francophone, ses institutions et ses acteurs.

- Ces ambitions nouvelles, la francophonie, réunie à Cotonou, s'en est donné les moyens et je remercie de son action le ministre français de la francophonie. Le prochain Sommet de Hanoï désignera notre Secrétaire général. Alors, la francophonie possédera un visage et une voix. Alors, le mouvement francophone gagnera dans le monde cette autorité qui lui manque jusqu'ici. Alors, nos grands opérateurs, parmi lesquels notre Association, disposeront de ce fédérateur, de cet animateur, de cet arbitre qui jusqu'ici lui faisait défaut.\

C'est à Cotonou aussi que l'AIMF s'est vu reconnaître le statut d'opérateur direct de la francophonie et nous en avons été fiers.

- Ce n'était pour dire la vérité que justice, après dix-sept ans de travail sérieux que nous avons fait.

- Ce que fait notre Association, je crois pouvoir dire qu'aucune autre ne le fait. A mesure qu'elle grandissait et développait sa coopération de ville à ville, dans un esprit amical et fraternel, au service des populations, l'AIMF ouvrait la voie d'une francophonie vivante, moderne, généreuse. Elle initiait ainsi cette coopération décentralisée, indispensable à notre grande famille francophone et qui constitue désormais un axe essentiel de notre politique de coopération.

- Dans l'avenir, je m'y engage, la France continuera de soutenir l'AIMF et toutes les formes de coopération décentralisée, elle restera aux côtés, cher Jean Tiberi, de la ville de Paris dans cet effort.\

Les municipalités ont, dans la mise en oeuvre des grands principes de la liberté et de la démocratie, un rôle éminent à jouer. C'est en effet le maire qui, de tous les responsables publics, est le plus proche des citoyens. C'est lui qui peut le mieux sentir et satisfaire leurs aspirations, leur faire comprendre aussi, lorsque c'est nécessaire, les limites du possible. C'est souvent à l'échelon municipal que se fait l'apprentissage des valeurs de la République. Vos échanges, votre coopération contribuent à faire progresser la démocratie et les droits de l'homme dans le monde.

- Enfin, la municipalité est l'institution qui gère la vie quotidienne. Tâche exigeante, passionnante, la même sur tous les continents, dans toutes les sociétés et dans toutes les cités. En cela, les maires forment une grande famille au sein de laquelle ils peuvent parler non seulement la même langue, puisque pour ce qui nous concerne, nous sommes tous francophones, mais le même langage. Le développement, le mieux-vivre de nos compatriotes empruntent aussi les voies du dialogue entre municipalités.

- Vous avez, cette année, choisi pour thème de vos travaux l'organisation des services municipaux. Choix judicieux car, de cette organisation, dépend l'efficacité de toute l'action municipale. Vous avez choisi de le traiter sous tous ses aspects : les rapports avec l'utilisateur, les modes de gestion notamment des grands services publics locaux et l'administration du personnel municipal.

- Les rapports avec l'utilisateur sont évidemment au coeur de l'action communale. Ils sont son ambition ultime, à laquelle toutes les autres sont subordonnées.

- Le personnel municipal, son niveau de compétence, son enthousiasme, son dévouement sont les clés de la réussite. Comme maire de Paris, j'ai pu mesurer combien il était précieux de pouvoir compter sur une administration communale efficace, disponible, volontaire.

- Quant aux modes de gestion des services publics incombant à la commune, il n'est pas de solution idéale ou générale. Ici, le choix d'un concessionnaire privé se révèle efficace. Là, on préférera la gestion directe, ou encore l'affermage. C'est précisément l'objet de vos rencontres que de s'enrichir mutuellement des expériences, des difficultés et des succès de chacun.

- Ce sont là quelques-unes des questions dont vous pourrez débattre, grâce à la chaleureuse hospitalité de notre ami Bernard Kolelas.

- Je vous souhaite à tous une session de travail fructueuse. Qu'il me soit permis, une fois encore, de vous dire combien je suis heureux de renouer aujourd'hui avec chacune et chacun d'entre vous.

- Monsieur le Président de la République, monsieur le Premier ministre, monsieur le député-maire de Brazzaville, cher Président Delassus, mon cher Jean Tiberi, je vous remercie.\